



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

exécution du budget

Question écrite n° 118162

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur les répercussions de l'affaire dite des frégates de Taïwan sur le budget de son ministère. En effet, annoncés au milieu du plan de rigueur de 11 milliards d'euros, les 460 millions d'euros d'annulation de crédits prévus pour 2011 sont passés à peu près inaperçus. Les différents ministères vont devoir sacrifier une partie de leurs crédits mis en réserve et destinés à être dépensés à la fin de l'année. Ces 460 millions ne serviront pas à réduire le déficit mais à payer l'amende à laquelle l'État a été condamné dans l'affaire des frégates de Taïwan le 11 juin 2011. S'il faut payer rapidement 460 millions, il faut donc retirer en urgence 460 millions dans le budget de l'année en cours. Or, sans que l'on sache pourquoi, le financement du RSA va être impacté par ce remboursement à hauteur de 6 millions d'euros. Il lui demande pourquoi son ministère est mis à contribution dans cette affaire et si elle approuve ce choix.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118162

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 septembre 2011, page 10016

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)